Commission nationale de la certification professionnelle

Habilitation électrique BE - Chargé d'opération spécifique - Domaine basse tension

CATEGORIE: A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse:

- construction et travaux publics
- automobile
- agriculture
- tout autre secteur d'activité industriel
- gestion immobilière

Manoeuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors tension ou sous tension un équipement, une installation.

Travailleurs : informaticiens, gardien, personnel de production...réalisant uniquement ce type de manoeuvre.

Code(s) NAF: 62.01Z , 68.32A

Code(s) NSF: 326

Code(s) ROME: K2501, H1504

Formacode: —

Date de création de la certification : 22/09/2010

Mots clés : (essai ou mesurage ou vérifications ou manœuvre.)

travaux d'ordre électrique/opérations spécifiques , prévention du risque électrique ,

Basse tension

Identification

Identifiant: 1635

Version du : 22/01/2016

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- ☐ Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (articles R.4544-9 à R.4224-11 du code du travail)
- ☐ NF C18-510 opérations sur les ouvrages et installations électriques. Prévention du rique électrique, janvier 2012. Norme d'application volontaire.-www.boutique-afnor.org

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Capacité pour le salarié à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui lui sont confiées.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ Habilitation délivrée par l'employeur (article R.4544-10 du code du travail).

Descriptif général des compétences constituant la certification

Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ;

Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;

Avoir un comportement adapté à la situation ;

Rendre compte de l'opération réalisée auprés de l'employeur ;

Public visé par la certification

Tous publics

Commission nationale de la certification professionnelle

Baliser et surveiller la zone des opérations (BE Essai)

Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les équipements de protection individuelle.

Réaliser une manoeuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (BE manoeuvre)

Réaliser un essai et un mesurage seul ou à plusieurs et une

consignation pour son propre compte (BE essai)

Réaliser un mesurage ou vérification (examen visuel, essai, mesurage)

(BE mesurage/vérification).

Modalités générales

La partie pratique doit être réalisée de préférence dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel. La durée de la formation pratique doit représenter au minimum 25 % de la durée totale de la formation.

Les formateurs, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise doivent posséder :

Une connaissance de base en prévention

Une compétence technique

Une bonne pédagogie adaptée à un public d'adultes

Un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée ou disposition équivalente pour les travailleurs indépendants ou employeurs

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations spécifiques (essai, mesurage, vérification, manoeuvre).

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

BE (Essai, mesurage, vérification, manoeuvre)

La validité est Temporaire

Habilitation annuelle de l'employeur et durée de validité des composantes acquises de 3 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

"Avis après formation" et titre d'habilitation de l'employeur

Certificateur(s)

- organisme de formation
- employeur

Centre(s) de passage/certification

 Pas de centre de certification

Plus d'informations

Statistiques

Commission nationale de la certification professionnelle

non disponibles

Autres sources d'information

Edition INRS ED 6127